

CPN Avancements ouvriers cuisiniers Le SNAPATSI a fait le boulot !

A l'ordre du jour de la CPN du 29 mars 2018 figurait le **projet de circulaire de gestion des Ouvriers Cuisiniers de la police nationale**.

Lors des négociations, le SNAPATSI a obtenu des avancées significatives : formation qualifiante, reclassement des hors groupes au HCA, ouvertures d'avancements au HCB, etc...

En revanche le projet de circulaire présenté par l'Administration prévoyait la suppression des avancements au titre des ouvriers anciens. Pour rappel, cet avancement permet à certains collègues d'être rémunérés au groupe supérieur sous certaines conditions dès l'âge de 50 ans.

Le SNAPATSI s'est opposé à cette proposition de l'Administration. En effet, le corps des ouvriers cuisiniers PN subit déjà un moratoire sur son recrutement et il est de fait vieillissant. Aussi, le nombre de postes à l'avancement au titre des ouvriers anciens ne peut donc qu'augmenter au fil des années à venir, laissant un espoir de déroulement de carrière à nos collègues.

En séance de la CPN, le projet présenté par l'Administration a confirmé nos craintes de suppression de cette disposition.

Le SNAPATSI est intervenu fermement afin que celle-ci soit retirée.

Le SNAPATSI pensait trouver un soutien du SNIPAT-FO dans l'intérêt collectif des agents afin de peser ensemble face à l'Administration.



Quel ne fut pas notre étonnement de constater que le **SNIPAT -FO s'est rangé derrière l'Administration en abondant dans son sens !!**

Résultat : l'avancement au titre des ouvriers cuisiniers anciens est supprimé !

Merci qui ? Merci le SNIPAT le fossoyeur du corps des ouvriers cuisiniers !!!

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20

Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

**Le SNAPATSI,
LE syndicat
qui vous défend !**